

Accord USA-UE : les seuls coupables sont les politiciens français

écrit par Jean d'Acre | 31 juillet 2025





Je me suis longuement tâté sur les deux choses puis je me suis dit que je ne pouvais pas vous cacher un nouveau dessous des cartes propre à vous faire hurler.

Vous allez rire comme un vieux monocle jaune en cavale que l'aventurier Bob Morane d'Indochine recherche désespérément depuis un bail, de Bangkok à Paris puis de Saïgon à Tokyo, plus que Susan qui l'a depuis longtemps plaqué pour Madone.

Vous avez tous suivi, haletants et la langue pendante comme celle de l'épagneul en fin de chasse par une torride journée d'été après le gibier cette histoire de droits de douane de Donald.

Le premier truc à savoir est que l'intervention de la Commission européenne a pour cause première et unique tous vos élus gouvernementaux, députés et sénateurs qui ont délégué le droit de négociation à Bruxelles.

Le deuxième truc à savoir, si on prend la motivation donaldienne à imposer des droits de douane pour rétablir les excédents budgétaires de l'UE vers les US, c'est que vos toujours élus gouvernementaux députés et sénateurs vous l'ont sciemment mis dans l'os car si on raisonnait par pays, la France aurait dû échapper auxdites négociations, étant déficitaire commercialement avec lesdites US, cf le site des douanes :

« Du fait de la guerre en Ukraine, la France a dû fortement augmenter l'achat de gaz naturel liquéfié et de pétrole américain afin de compenser la baisse des importations énergétiques originaires de Russie.

Cette contrainte de réorientation de l'approvisionnement énergétique n'est pas sans conséquence sur la balance commerciale entre les deux pays. Ainsi, si le solde était excédentaire en 2019, il est devenu déficitaire en 2024 à hauteur de 4,2 Md€ ».

<https://www.douane.gouv.fr/actualites/etats-unis-plus-de-80-des-exportations-francaises-seraient-taxe-es-pres-de-10-selon-une-0>

Ainsi toute la flopée de faux culs politiciens français, Bayrou et Wauquiez en tête de gondole de la trahison, qui sont en train de dézinguer madame von der Leyen sont-ils les seuls responsables de ce qui arrive aux entreprises françaises.

Il faut le dire et le répéter partout pour qu'en 2026 puis en 2027 chacun s'en souvienne afin que tant va la cruche d'électeur à l'urne qu'à la fin elle se casse, ici je vous laisse décider si c'est la cruche d'électeur ou l'urne qui se casse.

Un troisième truc à savoir, les chiffres avancés par Donald sont ultra-contestables ainsi pour la seule

France, et auraient donc dû être contestés jusqu'à ce qu'un consensus émerge entre les parties :

L'impossible lecture des échanges commerciaux

Qu'en est-il du cas spécifique de la France vis-à-vis des États-Unis ? Les chiffres des douanes publiés la semaine dernière font état d'un déficit commercial tricolore sur les biens de 4,1 milliards d'euros en 2024. Le Bureau du recensement américain affirme au contraire que les États-Unis accusent un déficit commercial de 16,4 milliards de dollars avec la France. Une contradiction étonnante déjà observée les années précédentes : en 2023, les douanes françaises observaient un déficit commercial de 6,6 milliards d'euros avec les États-Unis, quand les données américaines relayées plutôt un déficit américain de 13,7 milliards de dollars avec la France.

Alors qui dit vrai ? Difficile en réalité de répondre à cette question tant les différences de méthodologies en matière d'échanges commerciaux sont nombreuses. C'est ce que l'on appelle les asymétries statistiques. Il n'est effectivement pas rare de voir des pays échangeant des biens entre eux publier des chiffres d'exportations et d'importations qui ne coïncident pas. « Le problème est bien connu. Même après conversion en euros, il y a en effet de grandes différences. Il y a une forte divergence entre les mesures statistiques américaines et européennes », indique Éric Dor.

Il peut par exemple y avoir entre deux pays des écarts d'appréciation de la valeur d'une marchandise. Notamment « parce que la valeur d'une marchandise exportée peut comprendre la valeur du transport jusqu'chez le client si le vendeur s'est chargé du transport. Ce n'est parfois pas le cas lorsque c'est l'acheteur qui s'est chargé du transport », expliquent les douanes. En dessous de certains seuils, certaines entreprises

peuvent également être dispensées de formalités statistiques, ce qui donne lieu à des estimations de leurs importations et exportations. Des écarts temporels peuvent aussi perturber les mesures, avec des marchandises enregistrées « un certain mois chez le vendeur et le mois suivant chez l'acheteur ».

Autre explication : le système d'enregistrement choisi. La France opte plutôt pour le système du « commerce spécial » qui exclut notamment les marchandises qui entrent dans le pays pour être stockées dans des entrepôts avant d'être réexportées. Les États-Unis, eux, adoptent le système de « commerce général » et tiennent compte de ces marchandises. Sans harmonisation à l'échelle internationale, chaque pays fait comme il l'entend.

Pays de provenance et pays d'origine

Même Eurostat n'applique pas la même méthodologie que les douanes françaises. Contrairement à elles, l'office de la statistique de l'Union européenne considère que la France avait un très léger excédent commercial sur les biens avec les États-Unis en 2023 (236 millions d'euros). Il faut dire qu'Eurostat se réfère « au pays de provenance, (c'est-à-dire le dernier pays par lequel le bien a transité) alors que les statistiques nationales (notamment françaises) privilégient le plus souvent le pays d'origine (dans lequel le bien a été produit) », soulignait déjà une étude du Sénat en 2009.

Concrètement, cela signifie qu'un ordinateur venu des États-Unis et transitant par les Pays-Bas avant d'arriver en France sera considéré comme une importation venant des États-Unis par les douanes, mais des Pays-Bas par Eurostat. « Dès lors, les importations de la France en provenance du reste de l'UE apparaissent supérieures, dans les statistiques d'Eurostat, à ce qu'elles sont dans les statistiques françaises par pays d'origine »,

expliquait le Sénat.

Des différences méthodologiques qui compliquent sérieusement l'analyse des échanges commerciaux dans le monde. « C'est assez consternant », reconnaît Éric Dor, mais « l'important reste d'avoir les tendances globales ».

https://www.bfmtv.com/economie/international/droits-de-douane-les-etats-unis-exagerent-ils-leur-deficit-commercial-avec-l-union-europeenne_AV-202502120060.html

Ainsi madame von der Leyen et Donald Trump ont-ils conclu un accord sur la base de chiffres d'exports, imports et déficits commerciaux dont aucune des deux parties n'est d'accord avec les chiffres de l'autre.

Tout cela est du vent, un vent de soumission qui souffle dru sur toute l'UE, mais les plus soumis sont bien les politiciens français qui, comme leurs prédécesseurs au temps passé avaient délégué à un vieux maréchal dans un wagon de Rethondes le soin de négocier en réparation de leur abandon du pays et de leur charge en 1940 un armistice, viennent encore une fois de plus d'abandonner à d'autres le soin de négocier un nouvel armistice défavorable au pays.

Jean d'Acre

Ripostelaique.com